

la robe sans couture que le Sauveur du monde portait le jour même du crucifiement, et qui fut tirée au sort par les soldats. M. Marx ne doute pas que cet insigne honneur ne soit échu à la ville de Trèves, et il appuie sur cette assertion sur des faits historiques et des considérations archéologiques du plus haut intérêt; il réfute ou invoque, selon le besoin, les conjectures de quelques écrivains du moyen-âge, et conduit son travail, à l'aide de la tradition, jusqu'en 1196. Depuis cette époque, sa tâche est facile, car il n'a plus qu'à décrire les différentes expositions qui se sont succédées jusqu'à nos jours, et à raconter les différends auxquels donna lieu, à la fin du 17<sup>e</sup> siècle et au commencement de celui-ci, la possession de la sainte robe.

Ce livre, le plus complet que l'on pût désirer sur cette matière, atteste chez l'auteur un vrai talent de critique et une solide érudition. Aucun des points qu'il était possible d'éclaircir n'a été négligé, et les conjectures mêmes auxquelles il a fallu nécessairement se livrer, présentent tous les caractères d'une démonstration. Nous remercions M. Wayant, d'avoir fait passer dans notre langue une *Histoire* où la science ne brille pas moins que la piété, et dont la lecture offre un véritable intérêt.

### VARIÉTÉS.

Un écrivain spirituel suppose que l'on entendit un jour un grand bruit dans la bibliothèque d'un homme riche. C'étaient les livres eux-mêmes qui, profitant de l'absence de leur maître, étaient sortis de leurs rayons, et tenaient ensemble la conversation suivante:

*Un in-quarto* (d'une voix sonore, quoiqu'un peu cassée.)

Avouez, mes amis, que nous jouons ici un rôle bien superflu. Celui qui nous possède fait enlever de temps en temps par ses domestiques la poussière qui nous déshonore; mais jamais il ne nous touche du bout du doigt, et s'il vient par hasard ici, c'est pour nous montrer à ses amis, non pour nous lire lui-même.

*Un in-folio* (d'une voix qui retentit dans toute la chambre.)

Vous avez bien raison, cher compagnon, et je m'indigne comme vous du repos auquel nous sommes condamnés. Croyez-vous que depuis dix ans je n'ai pas changé de place? j'avoue que je ne suis pas facile à remuer, et que les livres d'aujourd'hui sont plus élégans et plus commodes. Mais est-ce une raison pour abandonner ma vieillesse aux outrages des rats?

*Un livre de philosophie.*

Pour moi, on me fait quelquefois l'honneur de me déplacer, et je reste des mois entiers sur le bureau de Monsieur; mais je n'en suis pas plus avancé; car il ne m'ouvre pas. Pourtant il se pique d'être philosophe!

*Un livre latin.*

Il se pique aussi de savoir le latin et Dieu sait s'il me comprendrait, quand même il me lirait. J'ai appartenu jadis à un homme pauvre et laborieux qui s'est fait un nom par des travaux utiles; alors j'étais feuilleté le jour, j'étais feuilleté la nuit; et cependant je n'avais pour couverture qu'un modeste parchemin. Maintenant que l'on m'a fait l'honneur de m'habiller en veau, je suis couvert de poudre et mangé des vers.

*Un nouveau livre broché.*

Pas-è encore pour vous, livres antiques, qui figurez à toutes les ventes depuis l'invention de l'imprimerie: on vous lit deux fois par siècle, mais enfin l'on vous lit. C'est moi qui suis à plaindre: mon papier humide sent encore la presse, et déjà jelanguis dans un coin obscur. Cependant j'ai été présenté à Monsieur, par mon père en personne, et même l'on peut lire sur ma première page: *offert par l'amitié.* Eh bien, non-seulement je ne suis pas lu, mais je ne suis pas même coupé.

*Plusieurs livres.*

Cet homme ne lit rien.

*Un in-12.*

Pardonnez-moi; car il me lit tous les soirs, et je fais ses délices, quoique je ne sois qu'un roman mal écrit où la fadeur des sentimens se mêle à l'invraisemblance des faits.

*Un in-18* (d'une voix très-sigue.)

Et moi aussi, je suis un des favoris de notre maître.

*L'in-folio.*

Quel est ce nain?

*L'in-18.*

J'ai l'honneur d'être une compilation de citations et d'anecdotes: c'est moi qui fournis à Monsieur tout son esprit. Il m'apprend par cœur le matin, et le soir, il me récite.

*L'in-folio.*

Voilà donc l'usage qu'il fait de tous ces trésors!... Que d'hommes pourraient devenir instruits et spirituels, qui ne sont toute leur vie que des ignorans et des perroquets!

### AVIS.

ON a besoin à St. GEORGE d'un MAITRE-D'ÉCOLE capable d'enseigner l'arithmétique et la grammaire française avec les premiers élémens de l'anglais. Un MAITRE marié dont la femme pourrait aussi faire l'ÉCOLE serait préféré.

St. George, 13 janvier 1845.

### AVERTISSEMENT.

Un nommé WILLIAM BURKE, ayant obtenu de moi, l'an dernier, un Écrit qui l'autorise à collecter de l'argent pour construire une chapelle catholique à Missi-kouibay, je prévient le public que je lui retire toute autorisation à cet effet, et qu'en conséquence on n'ait à lui rien donner jusqu'à nouvel ordre.

J.-B. A. BROUILLET, *Ptre.*

### ADVERTISEMENT.

A person named WILLIAM BURKE, having obtained from me, last year, a WRITING authorising him to collect money to build a catholic chapel at Missi-kouibay, I warn the public that I have taken from him all authority to that effect and consequently, that no person should give him any money till he receives new orders.

J.-B. A. BROUILLET, *Priest.*

N. B.—The writer of this Notice request that the Editors of catholic papers in the United-States and Upper-Canada will copy this notice *gratis* as long as they will judge it necessary.

### A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,  
LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix: £1 la grosse; 2 schellings la douzaine.

### A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.

S'adresser à l'Evêché.

### ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et du CANADA GAZETTE.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE, DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA. LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

### PROPOSITIONS

POUR IMPRESSION ET RELIURE

DES JOURNAUX et l'APPENDICE dans les langues Anglaise et Française, de l'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, pour la présente Session, sont reçues à ce Bureau, par le COMITÉ PERMANENT sur les Impressions, en aucun tems avant le premier jour de Février prochain, à DIX heures, A. M.

ALFRED PATRICK,

Greffier des Comités.

Chambre du Comité, No. 3.

Assemblée Législative,  
14 décembre 1844.

Les propositions doivent être scellées et marquées, "Propositions pour impressions."

Les journaux de cette cité sont priés d'insérer l'annonce ci-dessus d'ici au 1<sup>er</sup> Février.

### AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1<sup>re</sup> insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1<sup>re</sup> insertion, 3s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1<sup>re</sup> insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, P<sup>TRE</sup>.  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, P<sup>TRE</sup>.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.